

Mémoires de Hervé-Julien Le Sage (*)

Erasme à Eusébie, ou Mémoires et voyages d'un religieux curé françois adressés à une religieuse allemande de son ordre...

Préface...

... p. [5] ... Le discours qui se trouve en tête de ce premier volume, n'avoit point été composé pour lui servir de préface, il devoit comme servir d'introduction à un mémoire étendu que des personnes en place et amies du bon ordre dans les maisons // p. [6] religieuses m'avoient chargé en Brabant de rédiger sur les causes de la décadence des cloîtres d'hommes en France long tems avant cette Révolution qui les a détruits. Cet ouvrage n'étant point destiné au public, j'y dévoilois sans ménagemens les abus de toute espèce. Je le devois aux vues louables de ceux qui m'imposoient cette tâche; et l'on s'apercevra sans doute à la lecture de ce discours, l'ouvrage de moins d'une semaine, que le défaut de franchise ne devoit m'attirer aucun reproche.

Je brûlai à mon départ ce que j'avois déjà d'écrit sur cette matière; je ne gardai que ce discours et jamais sans doute je n'aurai lieu d'en regretter la perte. Pour aujourd'hui je vis dans un pays où les religieux, quoiqu'en tous points inférieurs à ceux de la Belgique, se trouvent très bien tels qu'ils sont, et resteront vraisemblablement de même jusqu'à leur extinction qu'il est difficile de croire éloignée. Ce sera pourtant dommage, à moins que tout espoir de réforme ne soit évanoui. ¹⁾ //

P. 1 DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Coup d'œil sur l'origine et les progrès de l'irrégion et sur les causes de l'apostasie de la France, fait en juin 1794.

*) Voir : Notre article : *Hervé-Julien Le Sage (1757-1832)* dans *Anal. Praem.*, 1972, XLVIII, pp. 327-364. Quant aux *Mémoires*, cfr. *ib.*, p. 327, 351, 358.

¹⁾ Le Sage écrit sa préface à Czarnowanz, en 1800. Le: Discours préliminaire..., qui va suivre, datait de 1794, période de son exil dont il gardait un bon souvenir, alors que la vie à Czarnowanz lui semblait difficilement supportable. — On notera que la préface n'est pas paginée, alors que le: Discours préliminaire... comporte quarante-deux pages. — On pourra trouver ci-après trois « étages » de notes. Avec l'appel *), les notes de Le Sage lui-même; avec l'appel °), les notes sur le texte ou l'orthographe; avec des chiffres: ²⁾, ³⁾, etc..., l'appel de nos propres notes.

Qu'est-ce qui a livré Jacob à la désolation et Israël aux dévastateurs: n'est-ce pas le Seigneur lui-même contre lequel nous avons péché. Isaïe, chap. 42.

Un grand peuple abjurant solennellement sa religion et son Dieu, voilà le scandale que la France vient de donner à la terre. Nous l'avons vue renverser les autels du Christ, profaner, démolir ses temples, proscrire ou égorger ses prêtres, inonder de leur sang jusqu'au parvis de son // p. 2 sanctuaire, poursuivre ce qui lui reste d'adorateurs fidèles jusqu'au fond des retraites et des solitudes profondes où, à l'exemple des premiers chrétiens, ils cherchoient à se dérober aux regards de leurs tyrans. Enivrés de toute la rage des Nérons et des Dioclétiens, les modernes dominateurs de ce vaste et autrefois si florissant empire, ont juré d'effacer jusqu'à la trace, jusqu'au souvenir de la foi sainte de leurs catholiques ayeux. Ce vain fantôme aussi que pour le besoin du moment éleva la main hypocrite de la première Assemblée, ce simulacre trompeur qui ne devoit servir qu'à l'abolition de l'ancien culte et entraîner la Nation vers un but dès lors assez connu par le langage des législateurs; l'Eglise de Camus *), de Gobel et d'Expilly **) partage aujourd'hui le sort de l'Eglise de Denis, de Saturnin et d'Irénée. La secte éphémère, dont la date remonte à peine à trois ans ***) est traitée comme l'Eglise vénérable de 17 siècles. La Convention voit avec le même dédain et renverse avec la même fureur, et les sacrifices légitimes de l'Israelite fidèle, et les profanes autels du schismatique Samaritain.// P. 3 La France se glorifie de n'être plus chrétienne. Au sein et dans la corruption de ses cités, dans ses champs asiles long tems chers à la religion et à la vertu presque bannies de l'enceinte de ses villes; dans ses champs même se relèvent à la voix de son sénat impie les anciennes idoles des nations ****):

*) avocat de Paris, fameux janséniste, l'un des principaux auteurs et le plus ardent promoteur de la Constitution dite civile et du serment exigé sur cette Constitution de tous les prêtres en fonction.

**) intrus sur les sièges de Paris et de Quimper.

***) écrit au mois de juin 1794.

****) La plupart des églises de Paris sont maintenant dédiées à la Victoire, à la Raison, etc... On a vu tous les enfans des nouvelles écoles apostasier solennellement le christianisme et leur baptême, et jusqu'à des jeunes filles prononcer l'apostasie au nom de leurs compagnes. Les papiers françois l'ont plus d'une fois annoncé.

il y rappelle leurs solennités sacrilèges. C'est l'âge, ce sont les divinités de Rome payenne de retour avec les tems des martyrs et des persécuteurs.

Cette épouvantable apostasie d'une nation entière doit sans doute nous faire trembler; reconnoissons cependant la patience et la longanimité de Dieu, visiblement empreintes jusque dans ces terribles jugemens de sa justice. Ce ne fut qu'au bout de 400 ans que la mesure des iniquités de Canaan se trouva comble; ce n'est qu'après un siècle de prévarications et de blasphèmes que le peuple françois est livré à ses ténèbres et à sa perversité. Ce fut son choix qui appela le funeste prestige qui l'égare. Lui-même invita le mensonge et l'erreur, il en but à pleine coupe le poison mortel: il falloit s'attendre aux horribles transports qui agitent sa // p. 4 fatale épreuve. Hélas, au sein de ma patrie, les apôtres de l'impiété, les docteurs odieux du crime avoient depuis long tems dressé des chaires de pestilence. Mes frivoles et imprudens concitoyens prêtèrent l'oreille à leurs pernicieuses maximes, à leurs dangereux discours; ils s'y laissèrent séduire. Que d'applaudissemens coupables prodigua la France à ses nouveaux maîtres! Sous les Césars idolâtres le corrupteur de la jeunesse romaine terminoit ses jours sur de barbares et lointains rivages; il expioit dans un irrévocable et douloureux exil l'audace d'avoir mis le vice en méthode et réduit en art la plus dangereuse des passions. Il n'avoit ni blasphémé les dieux du Capitole, ni outragé la puissance de ses princes, ni calomnié leurs lois *). Et dans la capitale d'un royaume très chrétien, le poète licentieux, l'écrivain cynique auquel un jour peut-être une moitié de °) l'Europe demandera compte de la perte de ses principes et de ses moeurs; le déclamateur forcené qui, soixante ans entiers, se déchaîna sans relâche contre la religion, le gouvernement et les lois de son pays, Voltaire enfin reçut au milieu de Paris la plus éclatante récompense de ses sarcasmes impies et de ses séditeuses clameurs, il est couronné en plein théâtre à la face des lois qui // p. 5 l'auroient du punir et sous les yeux des magistrats dépositaires du glaive de la justice. Il s'enivrait °°) encore des applaudissemens flatteurs de la nation corrompue par la production de sa plume impie, quand la voix de ce Dieu si long tems outragé l'appela tout-à-coup à son redoutable tribunal. Nos

*) Ovide, Tristium, él. IV.

°) une moitié de : mots placés en interligne dans le manuscrit.

°°) enivrait: mot très difficilement lisible, réécrit sur un autre que l'on ne peut déchiffrer.

yeux ont vu la carcasse immonde de ce coryphée du philosophisme insulter à la religion jusques au fond de son sépulchre. En dépit des règles de l'Eglise et malgré les cris de ses pontifes, ses ossemens impurs ont reposé à l'ombre de nos temples et y attendoient en paix que les travaux de ses adeptes eussent couronné son triomphe. Ce terme n'étoit pas loin. Le jour étoit proche où l'antique patronne qu'invoqua d'abord la France chrétienne seroit expulsée de sa basilique auguste, et où les cendres sacrées d'une vierge si vénérable à la foi de nos ancêtres cèderaient la place à l'urne infâme de l'auteur de la *Pucelle*. Il devoit renverser de ses autels l'humble bergère que la religion sainte y plaça, et usurper l'encens qu'y brula la piété de nos pères ²⁾. Ils furent chrétiens; leurs descendans ne le sont plus. Il faut à la nation d'autres tutélaires. Elle invoquera le chef de ses nouveaux docteurs; à de si indignes adorateurs, il falloit bien une telle idole.//

P. 6 Les autres héros de la secte ne furent ni moins favorablement accueillis, ni moins avidement écoutés, tous ont terminé leur carrière au sein de la gloire et de l'opulence. Le ciel sembloit sourd à leurs blasphèmes; on l'eut presque cru complice de leurs attentats dans les longs délais de sa patience. Mais la France coupable des horreurs qu'elle leur déféra, de son estime et de son empressement pour les leçons de leur école, avoit mérité de les avoir long tems pour maîtres. Ainsi la prospérité des séducteurs et le succès du prestige, voilà la première peine de la docilité des disciples et le premier degré du châtimement. Ils ne songeoient pas que souvent que ¹⁾ plus d'une fois la colère céleste fit servir d'instrument à ses vengeances ceux qu'elle réservait pour en être à leur tour la juste victime.

En vain les orateurs chrétiens tonnoient dans les chaires évangéliques. En vain ils montraient à la nation l'abîme profond que l'incrédulité creusait devant elle, et dans lequel la foi, les mœurs, les lois, la monarchie, la société politique alloient se perdre et s'engloutir sans

¹⁾ *que*: ce second: *que* est rayé par l'auteur.

²⁾ La mort de Voltaire, dans la nuit du 30 au 31 mai 1778, si peu de jours après son triomphe au Théâtre français, apparut à ses ennemis comme la punition céleste. Devant le refus des autorités ecclésiastiques parisiennes, c'est dans l'église abbatiale de Scellières en Champagne, dont son neveu l'abbé Mignot était commendataire, que Voltaire fut inhumé. Ses cendres furent transférées en grande pompe le 11 juillet 1791 dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève au Mont, à Paris, à peine terminée, et transformée en Panthéon.

retour *). Ils dénonçoient hautement les maux et la punition que l'abandon et le mépris de la religion ne manqueroient pas d'attirer sur l'empire: on dédaignoit la voix de ces moniteurs fidèles; // p. 7 on se rioit de leurs vaines prédictions. Alloit-on seulement les entendre? Chaque jour les temples devenoient de plus en plus déserts: les fêtes de Sion étoient abandonnées; ses solennités presque sans témoins; et la piété méconnue, outragée jusque dans l'asile sacré de ses sanctuaires se voyoit réduite à déplorer en silence leur triste solitude, et à rappeler par ses regrets et ses vœux les jours si désirables de leur ancienne splendeur et le tems heureux de sa gloire.

Ce fut dans la capitale que la philosophie exerça ses premiers ravages; c'est de cette Babylone que les cités ses émules ou ses imitatrices en empruntèrent le ton. Des courtisans corrompus, des grands du siècle jusques-là tout entiers aux intrigues et au tourment de l'ambition ou à l'illusion des voluptés; d'oisifs spéculateurs, des littérateurs frivoles, une jeunesse libertine furent ses premières et d'abord ses seules conquêtes. Foible et timide à sa naissance, c'étoit à l'ombre et dans les ténèbres que cet insidieux serpent répandoit son poison. Mais bientôt il dresse fièrement la tête, et fort de la multitude de ses partisans, le monstre s'affranchit de toute contrainte et se fait audacieusement contempler au grand jour. C'est un torrent impétueux qui, contenu quelque temps ^{o)} se déborde enfin sur les provinces, y porte la dévastation // p. 8 et le ravage, les couvre de ses eaux bourbeuses et infecte leur sol des vapeurs pestilentielles de son limon. Une foule de pernicious écrits proportionnés au goût et à la portée de toute espèce de lecteurs se répandoient avec une incroyable profusion jusqu'aux extrémités de l'empire et corrompoient toutes les classes de la société. Du cabinet du savant, ils passaient dans le bureau de la finance, dans les comptoirs du négoce, sous le toit du citoyen, circuloient dans l'atelier de l'artiste et jusque dans la boutique de l'artisan. A peine l'heureux

*) Voyez seulement les sermons du p. de Neuville ³⁾.

^{o)} Pour la première fois, l'auteur écrit: temps. On verra par la suite qu'il emploie concurremment les deux graphies.

^{o)} : *sic*.

³⁾ Soit le p. Pierre Claude Frey de Neuville, 1692[†] 1773, auteur de: *Sermons dédiés au roi*, parus à Rouen en 1778, soit son frère, également jésuite, le p. Charles Frey de Neuville, 1693[†] 1774, auteur de: *Sermones* édités à Paris en 1777; Cf. DE BACKER-SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus*, Bruxelles-Paris, 1890-1900, t. 5, col. 1687-1692.

cultivateur grâce à ses occupations pénibles et à l'éloignement de son champêtre séjour resta-t-il à l'abri d'une séduction universelle. Lui seul a conservé jusqu'à l'époque de la Révolution la simplicité de sa foi, et quelques restes précieux de l'antique innocence. Dans la plupart des provinces, le villageois offroit encore sous le charme de son toit rustique un dernier asile à la religion et à la vertu.

La corruption des mœurs qu'augmentoit sans cesse un luxe dévorant prit, à la faveur du règne philosophique auquel elle avoit donné la main, un accroissement effroyable. A l'aspect des doctrines modernes tombaient d'elles mêmes les digues qui pouvoient arrêter ou suspendre les rapides progrès de ce fléau des sociétés. Ainsi l'impiété brisant le frein salutaire // p. 9 de la religion mettoit à l'aise le libertinage et la licence, en arrachant le remords du coeur du scélérat, elle éteignoit pour jamais jusqu'au germe du retour et du repentir.

Ainsi changeoit-on le cours des idées politiques, et tout en même tems prenoit dans le royaume une face nouvelle. Tout chanceloit, crouloit, disparoissoit. Plus de foi, plus d'honneur, plus de mœurs, plus de principes. Un vernis d'irreligion devint le relief indispensable de quiconque voulut paroître au ton du jour (et combien chez une nation vaine et volage seront exempts d'une telle manie ?). L'évangile, ses dogmes, ses vertus furent renvoyés parmi les préjugés de nos gothiques ancêtres, ou comptés au nombre des fables absurdes dont la crédulité d'imbécilles instituteurs infatua notre enfance. Plus d'autre fondement de croire, que l'intérêt des prêtres. Mais le tems étoit venu de révéler leur imposture, de secouer leur joug honteux, et de venger enfin la raison courbée, avilie sous le sceptre de leur hypocrite ambition... Imbu des leçons de la philosophie nouvelle, le fils dit à l'auteur de ses jours: " Je ne te dois rien. La volupté que tu poursuivais, par hasard me donna l'être; tu ne songeais pas à moi". — La femme dit à l'époux qu'elle avoit promis d'aimer jusqu'au tombeau: "Tu ne partageras plus ma couche; mes goûts sont ailleurs. Laisse-moi m'y livrer sans contrainte; vas toi-même, // p. 10 suis librement les tiens. Soyons chacun à ses °) penchans. La fidélité que nous jurâmes n'est qu'un joug illusoire; le seul préjugé nous en inspira l'indiscret serment, le moment de s'en affranchir est arrivé...". Tous les devoirs dans toutes les conditions furent à proportion violés et méconnus de la sorte. L'esprit irreligieux fut dans la nation l'esprit dominant. Le

°) : sic.

sexe même en arbora l'enseigne: les grâces de la beauté y cherchèrent un nouvel éclat, et les brochures impies entrèrent à proportion comme le rouge et les mouches dans l'attirail des toilettes. Faut-il le dire? Hélas! Jusqu'au pied des autels, jusque dans l'obscurité des cloîtres, le prêtre, le lévite, le solitaire ne surent pas toujours se garantir de la contagion. Le philosophisme en compta plus d'un sous ses drapeaux, et sa perverse doctrine trouva des partisans et des disciples jusque parmi ces hommes qui par état devoient en être les censeurs et le fléau ⁴⁾.

Le gouvernement sembloit dissimuler les justes allarmes que devoit lui inspirer la propagation de systèmes également ennemis de l'autel et du trône. Il eut été plus facile d'étouffer le monstre dans son berceau; mais la religion n'étoit plus aux yeux des modérateurs de l'empire qu'un hors d'oeuvre étranger, un ressort peu nécessaire au jeu de la machine politique. Les philosophes d'ailleurs assuroient sur leur parole que ce qu'ils écrivoient dans le loisir du // p. 11 cabinet ne pouvoit jamais être pour l'ordre public de la moindre influence. Le ministère n'avoit-il pas au reste toute la terreur des lois humaines pour garantir de la fidélité des peuples? Que pouvoit-il avoir à craindre?... Il crut pourtant quelques fois devoir sévir contre des auteurs et des écrits qui, détruisant toute idée de morale et de vertu menaçoient la société civile d'une dissolution complète et prochaine. On prit quelques mesures pour prévenir des maux qu'il étoit facile de prévoir. Mais soit que le conseil s'aveuglât sur ce fatal avenir, soit que la plupart de ses membres ne fussent guères attachés aux principes de la foi nationale, ou fussent eux mêmes imprégnés de ceux des nouveaux sages; ces mesures restèrent sans fruit, et le peu de vigueur qu'on y mettoit ne permettoit pas d'en attendre.

⁴⁾ Il faudrait pouvoir vérifier, de la manière la plus stricte possible, ces assertions que l'auteur copie dans Barruel et autres auteurs de la Contre-révolution. Certes, il y eut des prêtres et des religieux qui furent disciples et partisans des philosophes. Mais combien? Sur les douze cents prémontrés que l'ordre comptait en France en 1790, nous n'avons de documents nets et probants que pour le seul p. Nicolas Héduin, profès de Braine. Dans son testament, du 18 juin 1792 (Archives de la justice de paix de Braine, Aisne) il écrit: "je ne veux aucun service, ayant su mettre ma conscience en sûreté, persuadé qu'aucune prière ne peut faire varier la justice et l'immutabilité du grand Etre que mon âme, dont la nature est impénétrable, ira rejoindre... Je laisse à la municipalité... les ouvrages de Voltaire, ceux de l'abbé Rainal [sic] ceux de Jean-Jacques... et la théologie portative qui pourront se trouver dans ma bibliothèque..." Il manque tant de documents, pour dépasser ce cas de Nicolas Héduin.

Lorsqu'au XVII^e. siècle la France se vit déchirée par les guerres et les factions qu'enfanta dans son sein la fureur des dernières hérésies, elle dut principalement son salut au zèle incorruptible des premiers corps de la magistrature: elle dut aux parlemens le maintien de sa monarchie et la conservation de sa foi. Depuis plusieurs années, d'autres sentimens animoient ces compagnies, autrefois si vénérables. Les tuteurs de la religion de l'état ne s'étudioient qu'à la rabaisser, // p. 12 à la gêner, en toute rencontre, à troubler l'exercice de sa juridiction même essentielle, à molester ses pontifes, à paralyser le zèle de ses ministres. L'Eglise leur reprochera, dans tous les âges de sa durée, la destruction d'une société célèbre qui lui fut également précieuse par ses travaux, sa science et ses vertus. Les parlemens ne sont plus; mais leur mémoire aux yeux de la postérité restera comptable de la perte d'une foule de courageux défenseurs de l'autel et du trône; et que leurs préventions iniques sacrificient au ressentiment d'une secte hypocrite et cruelle, pour ne pas dire, à des vues encore plus coupables⁵).

Plus d'une fois pourtant, l'autorité des magistrats, provoquée par les clameurs des gens de bien, s'éleva contre les dogmes désastreux des nouveaux sages. On se rappelle, le réquisitoire fameux fait aux chambres assemblées par Mr Joly de Fleury *); on se souvient des arrêts foudroyants lancés par quelques cours souveraines contre des productions impies et séditieuses. On vit la justice brûler avec ignominie le code d'athéisme connu sous le nom de *Système de la nature* ⁶), le livre de l'*Esprit* ⁷) et quelques autres. Mais ne sait-on pas aussi que le jeune sénateur dévorait dans le secret de son cabinet le même ouvrage que sur les fleurs de lys son suffrage venoit de proscrire; que la production dénoncée aux flammes acquéroit au // p. 13 milieu de son bûcher le titre à une célébrité certaine qui fit plus d'un écrivain aspirer pour les fruits de sa plume à ce qu'il appelloit les *honneurs de la brûlure*.

*) en 1770.

⁵) Dans les: *Mémoires... concernant le diocèse de Saint-Brieuc...* t. 2, pp. 330-331, Le Sage écrivait, en 1826, à propos des jésuites: "J'ai vécu dans mon cloître avec des hommes qui n'aimoient pas les enfans de S. Ignace, et je les ai toujours regrettés. J'ai lu presque tout ce qui a été écrit pour les accuser ou les défendre, et leur suppression m'a paru une iniquité du premier ordre et un grand malheur pour la religion... Mes plus tendres vœux étoient pour leur retour..."

⁶) Le: *Système de la nature, ou des lois du monde physique et moral*, de Paul Henri Dietrich, baron d'Holbach, parut en 1770.

⁷) C'est en 1758 que Claude-Adrien Helvetius fit paraître son livre: *De l'esprit*.

Cette flétrissure en effet donnoit la vogue au livre et à l'auteur. Le premier n'en devenoit souvent que plus commun chez les libraires qui le vendoient au poids de l'or et sous les yeux de la police. Le second n'en avoit que plus d'accès chez les grands, chez les Crésus, les beaux esprits et les femmes à la mode, tous arbitres des réputations et dispensateurs de la gloire. Ainsi, au moyen de cette catastrophe dont il étoit d'avance tout consolé, l'écrivain obscur, fanatique et parfois sans talent, se voyoit tout à coup recherché, consolé, et grand homme.

Le clergé de France se ressentait du malheur des tems et de ce relâchement universel de la nation qui tendoit à une dissolution totale. Mais il étoit encore digne de la haute estime dont il jouit toujours dans l'Eglise par l'éclat de ses lumières et de ses vertus. Dans ses assemblées générales, il déplorait avec amertume les maux de la Religion ; il adressait aux fidèles des instructions solides, afin de prévenir les uns contre les dangers de l'incrédulité, et de ramener dans le sein de la foi ceux que l'erreur avoit déjà séduit ⁹⁾. Dans leurs églises particulières, les premiers pasteurs sonnoient l'alarme, s'efforçoient d'écarter la contagion de leur troupeau ; et tandis que les chefs et les sentinelles d'Israël // p. 14 lui adressoient la voix de leurs avertissemens salutaires, une foule de savans et d'éloquens écrivains descendoient dans l'arène pour combattre le combat du Seigneur contre les novateurs profanes, et écraseroient de leur massue redoutable les têtes sans cesse renaissantes de l'hydre du philosophisme. Tels furent les Lefranc ⁸⁾, les Bergier ⁹⁾, les Nonnote ¹⁰⁾, les Pey ¹¹⁾, les Barruel ¹²⁾ et tant d'autres. Leurs écrits,

⁹⁾ : sic.

⁸⁾ Le bienheureux François Lefranc (1739 † 2 septembre 1792), vicaire général de Coutances, avait produit en 1791, un ouvrage intitulé : *Le voile levé pour les curieux, ou secret de la Révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, et, l'année-même de sa mort, une : *Conjuration contre la religion et le souverain... qui achève de démasquer les francs-maçons*. Sur cet auteur, cf. *Dictionnaire des lettres françaises, 18^e siècle, t. 2*, p. 76.

⁹⁾ Sur l'abbé Nicolas Sylvestre Bergier (1718 † 1790), qui prit la plume contre Rousseau en 1765, contre Voltaire en 1769, contre d'Holbach en 1771, cf. *Dictionnaire des lettres françaises, 18^e siècle, t. 1^{er}*, pp. 179, et *Dictionnaire de biographie française*, t. 6, col. 9-10.

¹⁰⁾ Le p. Claude-Adrien Nonnote, jésuite, 1711 † 1793, auteur, en particulier, d'un *Dictionnaire philosophique de la religion...* (1772) qui eut un énorme succès et fut plusieurs fois réimprimé, a une notice dans le *Dictionnaire des lettres françaises, 18^e siècle, t. 2*, pp. 317-318, et dans DE BACKER-SOMMERVOGEL, *Bibliothèque... de la compagnie de Jésus*, t. 5, col. 1803-1807.

¹¹⁾ On ne trouve aucun renseignement sur l'abbé Jean Pey, ni dans la *Biographie Michaud*, ni dans la *Biographie... Hoefer*, ni dans le *Dictionnaire des lettres françaises*.

chers à la Religion, aux sciences et aux lettres, iront porter bien loin dans la postérité le souvenir de leurs talens, de leur courage et de leur zèle. Si la France (ô jugement terrible d'un Dieu qui punit par l'endurcissement et les ténèbres le mépris de ses grâces et de sa lumière), si la France n'eût pas été condamnée à perdre la foi, elle seroit redevable de sa conservation aux travaux utiles, aux veilles infatigables de tant d'intrépides défenseurs.

Mais si les pasteurs multiploient en ces jours mauvais les soins et les efforts du zèle; si les héros dévoués à la défense de la cause du ciel méritoient sans cesse de nouveaux trophées à la vérité; les satellites de l'enfer veilloient aussi et faisoient servir à l'oeuvre et au mystère d'indignité toutes les ressources que le père du mensonge peut suggérer à ses organes. Sciences, littérature, histoire, ils corrompirent tout, ils épanchèrent partout leur noir venin. Toutes les grâces du style, tout le sel de l'épigramme, l'usage continuel du facile talent de verser à grands flots le ridicule et le sarcasme sur les objets mêmes les moins susceptibles // p. 15 d'être immolés dans la satire ^{o)} à la risée d'un peuple chez lequel être plaisant revient presque à avoir raison; voilà pour les hommes superficiels, peu habitués à penser et à réfléchir; pour les femmes dissipées, pour des militaires oisifs, pour d'agréables petits maîtres: voilà donc pour les trois quarts des lecteurs. Des écrits orduriers, salis d'obscénités dégoûtantes, ou remplis de peintures voluptueuses gazées avec toute l'adresse d'un esprit délicat, embellies de toutes les couleurs d'une imagination brillante et légère, parées de tout l'éclat et de tous les charmes du langage; voilà pour les libertins grossiers ou les coeurs corrompus: voilà donc pour la totalité d'un siècle sans mœurs. Des mensonges impudens avancés contre les monumens les plus incontestables de l'histoire; des assertions hardies dénuées

^{o)} : *sic*.

D'après *La France littéraire*, de Quérard, t. 7, p. 105, il s'agirait d'un ancien chanoine de Toulon, puis de Paris, réfugié à Louvain en 1792. Le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 12, col. 1355-1356 lui consacre une notice, ainsi que le *Nomenclator literarius theologiae catholicae* du p. HURTER, t. 5, col. 306-307. On doit à l'abbé Pey, en particulier, un *Traité de l'autorité des deux puissances*, 1780, que Le Sage cite assez souvent, et des *Observations sur la théologie de Lyon*...

¹²⁾ Sur Barruel (1741 † 1820), cf. *Dictionnaire des lettres françaises*, 18^e siècle, t. Ier, pp. 136-138, et DE BACKER-SOMMERVOGEL, *Bibliothèque... de la compagnie de Jésus*, t. Ier, col. 930-944.

Dans ce Discours préliminaire, Le Sage s'inspire très largement d'un des livres de Barruel: *Histoire du clergé de France pendant la Révolution* (1792).

de preuves, de pitoyables sophismes cent fois pulvérisés et répétés sans cesse comme autant de démonstrations sans réplique, un air tranchant et de triomphe; un tour de dédain et de pitié envers ses chétifs adversaires; voilà ce qui devoit naturellement plaire à des génies orgueilleux, à des esprits indociles, à des hommes curieux de se donner à peu de frais un vernis d'érudition et de savoir qui les fit regarder comme de petits phénomènes dans un prétendu siècle de lumière. La voix des penchans secondoit d'ailleurs puissamment les oracles de la nouvelle école. On n'avait garde de jeter les yeux sur les ouvrages de ses tristes et austères censeurs. Telle fut la marche de la philosophie dans la rapide conquête de la nation; tels furent ses faciles moyens de victoire.//

P. 16 Ajoutons-y l'arme favorite du lâche, la calomnie. La cabale en connoissoit l'efficiencie; elle sut l'employer à propos, et eut sujet de s'applaudir de ses succès. Il faut avoir le courage de l'avouer, tout vénérable que fut le grand corps du clergé de France, ce froment n'étoit pas si pur qu'il n'eût aussi son ivraie ^{o)}. Hélas les ministres des autels sont aussi des hommes, et l'onction sainte qui les consacre ne détruit en eux ni le triste apanage de l'humanité, ni les traces humiliantes d'une déplorable origine. Et vit-on jamais une société nombreuse conserver sans altération et dans tous ses membres l'esprit précieux de son institution primitive? Il eut été bien étrange qu'exposé le premier à toute la violence des aquilons et des tempêtes qui bouleverseroient tout à ses côtés, l'arbre antique et majestueux du clergé françois n'eût rien perdu de sa vigueur, et luttât seul contre leur furie, sans qu'il lui eût au moins coûté ses branches parasites et la partie inutile de son feuillage. La France avoit donc de mauvais prêtres; et la science et la régularité qui brilloient dans le plus grand nombre, ne couvroient point aux yeux pénétrans de leurs ennemis les défauts, les vices, et si l'on veut les scandales de ceux dont la vie ne répondoit pas à la sainteté de leur état. La philosophie, dont leur perversion fut l'ouvrage, les reprochoit à l'Eglise qui les regardoit comme son opprobre et sa douleur. L'Eglise, avec plus // p. 17 de justice, s'en plaignoit à la philosophie qui les comptoit la plupart comme ses adeptes. Les intrigues de l'ambition, les vents de la faveur, les basses ressources de l'hypocrisie en avoient poussé quelques uns jusque sur les premiers degrés du sanctuaire et les avoient comblés de ses richesses et de ses honneurs.

^{o)} L'auteur avait d'abord écrit: *yvraie*.

Il fut toujours peu considérable, le nombre de ces indignes lévites; mais la passion l'exagéroit; et leur vie mondaine et dissipée les tenoit sans cesse en spectacle et comme à la solde des ennemis de la Religion, pour servir à leurs clameurs de justification et d'objet... Quelques prélats connaissaient peu la loi sainte de la résidence. Habiter dans leurs églises, y remplir leurs fonctions augustes, vivre au milieu de leur troupeau, jouir en paix de son amour, de son respect, de sa reconnaissance; cette situation, si douce au coeur d'un vrai pasteur, ne se peignoit à leur esprit que sous ^o) l'aspect d'un triste exil et comme ^{oo}) le fruit d'une éclatante disgrâce. L'air de la cour étoit le seul qui leur convînt, la capitale le seul séjour qui leur fût supportable. Ils en avoient donc les goûts ou du moins ne tarديوient pas à les acquérir... Une foule d'hommes inutiles, abbés, prieurs commendataires et autres bénéficiers simples, assis mollement à l'ombre du grand arbre de l'Eglise gallicane, s'engraïssaient ^{ooo}) de son suc, en absorboient ^{ooo}) la substance; et faisoient servir d'aliment // p. 18 à leur vie oisive et si souvent séculière et mondaine, le patrimoine des pauvres et les dons de la piété. On les voyoit traînés dans des chars dorés sur les places des grandes villes; on les trouvoit dans les sociétés du siècle, les plus suspectes; ils étoient partout hors de la retraite où les appelloit la décence, et au pied des autels où les fixa les plus saints des engagements. Loin de moi la pensée bassement cruelle d'insulter à l'état présent de ceux qui se trouveroient à partager notre exil, s'il est vrai que tous n'aient ^{oooo}) pas fléchi le genou devant Camus avec Fauchet et Périgord d'Auntun ¹³). S'ils furent autrefois un objet d'amertume pour le zèle du Dieu des armées, qui, comme Elie, me dévorait au fond du désert au souvenir de leurs écarts le malheur, qui les purifie les rendroit aujourd'hui respectables à mes yeux et chers à ma charité. Je ne répète au surplus que ce qu'un écrivain connu *) peu de tems avant la Révolution leur disoit à la face de la France entière. Ils dédaignèrent ses avis qui peut-être alors encore pouvoient leur devenir profitables. S'ils sont aujourd'hui superflus, leur exemple n'en devient pas moins le

*) Barruel, Lettres sur le clergé, publiées en 1787.

^o) sous: rature de l'auteur.

^{oo}) comme: mot placé en interligne par l'auteur.

^{ooo}) : sic.

^{oooo}) L'auteur avait d'abord écrit: *ayent*, puis a corrigé.

¹³) Nom donné au futur prince de Bénévent, pour le différencier de son oncle, le cardinal A. — A. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, alors en exil.

patrimoine de l'histoire et l'avertissement de quiconque ailleurs s'avise ou s'aviserait de les prendre pour modèles. Heureux s'il en profite ! C'est en révélant la catastrophe de ses devanciers l'unique but que je me // p. 19 propose.

Quelques essaims de petits maîtres en rabat ; des clercs mondains qui ne portoient souvent de l'habit de leur profession que ce qu'il en falloit bien juste pour caractériser aux yeux du public le scandale de leurs moeurs toutes profanes, voltigeoient aussi dans nos grandes villes, et n'y sembloient occupés qu'à multiplier le ridicule spectacle de leur frivolité. Le saint prêtre, l'édifiant ministre se tenoit ^{o)} au pied des autels, caché dans l'obscurité du sanctuaire. On ne le rencontroit ni dans les cercles, ni dans les assemblées des mondains. C'étoit dans l'empire des misères humaines, dans les hôpitaux, ou près du lit de l'infirmité, dans les cachots du criminel, sous le chaume de la cabane abandonnée du triste habitant des campagnes ; c'étoit dans ces retraites ignorées, théâtre obscur de la charité chrétienne qu'il falloit chercher les vrais prêtres du Dieu de l'Evangile. Ils y versaient les consolations de sa religion dans l'âme de la souffrance et lui montraient le prix encourageant d'un avenir heureux au-delà des maux nombreux de cette courte vie, où si souvent le méchant prospère, et l'homme de bien gémit dans l'oppression et le besoin. Mais la tendre philosophie, si affectueuse dans la vaine ostentation de son stérile langage, détourne toujours ses regards et ses pas de ces tristes asiles de la douleur. Elle ne voyoit donc point le vrai clergé. Elle // p. 20 eut été fâchée de le connoître ; elle l'auroit trouvé vertueux. Il étoit beaucoup plus dans ses vues d'attirer les yeux sur son misérable fantôme. Ainsi tous les prêtres devinrent sous sa plume des abbés de toilette, de boulevard et de comédie. Ils furent tous des hommes scandaleux ^{*)} ou des hypocrites abominables. Ces Sybarites odieux couloient leurs jours dans l'oisiveté et les délices, insultoient à la misère publique par leur luxe offensant, et buvoient dans des coupes d'or, assis sur des lits de roses, le plus pur sang d'une nation trop patiente. Que tardoit-elle à les dépouiller de ces richesses immenses ^{**)}

^{*)} Je sais que quelques philosophes ont fait grâce à la classe des curés et même loué leurs fonctions, comme précieuses à l'humanité. Mais on a vu comme la Révolution les a traités quand leurs panégyristes se sont trouvés les maîtres.

^{**)} Le clergé de France étoit, dit-on, prodigieusement opulent. Cependant Voltaire lui-même, Siècle de Louis XIV, assure que lorsqu'il écrivoit, une répartition exacte

^{o)} : *sic*.

dont la superstition les combla, et dont ils faisoient un si coupable usage? La masse énorme de la dette publique pouvoit-elle avoir une cause plus solide? Ni ces biens une destination plus louable? La religion y regagnera des vertus, et l'empire y retrouvera son salut et sa prospérité. Voilà ce qu'avant et au commencement de la Révolution répétoient sans fin mille et mille brochures.

N'omettons pas le reproche trop souvent fondé que l'on // p. 21 faisoit à de riches et oisifs cénobites d'oublier les vœux et les sermens qui les lièrent à une vie de pauvreté, de travail et de pénitence, pour couler dans les antiques asiles de la ferveur et de la piété, trop souvent ouverts aux enfans et aux sociétés du siècle, des jours d'inutilité, de dissipation, de bonne chère, et quelques fois de scandales; tandis que l'utile curé, le laborieux vicaire glanoient à peine une chétive subsistance, dans le même champ dont tant d'êtres purement consommateurs dimoient amplement la récolte.

Mais craignons aussi d'être injustes. Déclarons que dans l'épiscopat, le nombre des prélats courtisans fut toujours peu considérable à proportion des saints et vigilans pasteurs, parmi lesquels ce siècle d'épreuve a montré plus d'un Cyrille et d'un Athanase. On a vu même ceux qui n'étoient pas hors de blâme à cet égard, voler dans la tourmente au gouvernail du vaisseau de leur église, et faire oublier par l'héroïsme de leur courage la négligence que les saints canons leur reprochoient. Avouons aussi que parmi les bénéficiers sans service, plusieurs menaient une vie édifiante et cléricale, et faisoient de leurs revenus un louable et légitime emploi. Avertissons enfin que jusque dans ces derniers et déplorables tems, il étoit des monastères qui connoissoient l'observance et la règle *) et que même dans les plus relâchés, Dieu s'étoit // p. 22 conservé quelques fidèles serviteurs. On y trouvoit plus d'un religieux pénétré de l'esprit de son état. Il gémissoit, en secret des abus dont il étoit témoin: ses vœux en apeloient o) la

n'eut donné que 300 livres par tête si l'on comprend les religieux et religieuses. Necker et d'autres l'ont ensuite portée à 1.000 livres, mais il ne parloit o) que du clergé, à l'exclusion des filles non rentées.

*) La décadence des cloîtres fut surtout l'ouvrage du gouvernement qui cherchoit visiblement leur destruction. On connoît l'édit de 1768 et les opérations de la commission dite des réguliers à la tête de laquelle étoit Brienne.

o) : *sic*.

réforme; il ne cessoit de °) la demander et de l'espérer. Cet espoir fut dans cette profession la dernière illusion de l'homme de bien *).

Mais dans tout ces abus que je n'ai certainement pas dissimulés; dans ces abus, suite inévitable de la foiblesse humaine, et dont il est impossible que dans le trajet des siècles les plus saintes institutions puissent se garantir; dans les relâchemens qui affligeoient l'église de France, et qu'elle ne demandoit qu'à redresser par des moyens canoniques, par les conciles que depuis si long tems elle sollicitoit en vain la liberté d'assembler, quelle ample matière aux sarcasmes et aux déclamations philosophiques! Une partie des champions de la secte sembloit avoir pour tâche d'attaquer dans ses brochures multipliées sans fin, la religion, son auteur, ses dogmes, ses pratiques. Une autre classe de ses suppôts s'attachoit surtout à noyer dans l'ordure de ses productions obscènes le foible reste des moeurs nationales. Mais tous se réunissoient contre le sacerdoce: ils versioient sur lui tous leurs poisons, toutes leurs calomnies, toutes leurs fureurs. Sous le voile // p. 23 d'odieuses et faciles allégories, on l'immoloit jusque sur la scène, à l'horreur ou à la risée d'un public impie. Ainsi le clergé, déjà déchu de son ancienne considération, la perdit toute entière. Un prêtre n'étoit plus un citoyen: étoit-il même un homme? Semblable à cette caste infortunée d'Indiens l'horreur de ses propres compatriotes, le clergé de France ne trouva plus dans ses concitoyens, même dès les premières périodes de la Révolution, qu'une foule d'ennemis acharnés; et dans son injuste patrie, que le théâtre de son opprobre et de sa douleur.

Cet esprit et ces dispositions pénétroient à la fin jusque parmi les habitans des campagnes. Les pasteurs de cette classe précieuse d'hommes se plaignoient que l'ancienne simplicité s'éloignoit de leurs hameaux; les traces de cet âge heureux des patriarches s'effaçoient peu à peu. Le villageois perdoit sensiblement cette confiance et cette docilité sans bornes, qui faisoient le principe et le plus doux salaire du pasteur: et le citadin pervers soufflant ses maximes désolants jusque sous l'humble toit du pauvre, lui envia la seule consolation à ses peines, le trésor de sa religion.

Ainsi cette fille du ciel voyoit chaque jour diminuer son influence et périr son empire. Son flambeau ne jetoit °°) plus sur nous qu'une

*) Elle alla si loin que des religieux respectables firent parvenir des mémoires à cet égard et remplis de vues sages, même à cette assemblée nationale dont la hache extermina les couvens.

°) *cestoit de*: rotures et correction de l'auteur.

°°) *jetoit*: rature et correction de l'auteur.

lueur mourante: c'étoit hélas! le crépuscule de son couchant. Des nations // p. 24 étrangères *) en avoient depuis long tems hasardé le présage; et, dans un écrit public, un auteur indigène et connu **) annonçoit hardiment en 1780 que la génération présente seroit témoin de la catastrophe. Tous les hommes attentifs, pour peu qu'ils ouvrisent les yeux, voyoient clairement le même avenir. Le prophète des pâtres et // p. 25 des bergers trembloit lui-même sur le sort prochain de leurs hameaux, à la vue de l'affreux orage qui, formé des funestes vapeurs des villes, gagnoit visiblement ^{o)} de proche en proche, et s'étendrait bientôt sur tout l'horizon.

Tel étoit en 1787 l'état du catholicisme en France. A cette époque, il y reçut un nouveau coup, et ce coup partit de la main d'un archevêque.

Les guerres longues et ruineuses, et les fastueuses dépenses de Louis XIV; les profusions de son successeur et les dilapidations des ministres sous le dernier règne avoient fait des finances de l'état un goufre ^{ooo)} sur lequel on osoit à peine porter ses regards. Le trésor public se trouvoit épuisé, la dette immense, le crédit presque éteint. Devenue comme un malade aux abois l'écueil et le désespoir de l'art de guérir, l'administration étoit tombée à la merci des saltimbanques de la politique. Neker ^{oooo)}, le charlatan, passa comme une ombre; Brienne parut avec

*) "La génération présente, écrivait-on à Londres en 1764, forme ses principes sur les ouvrages de Voltaire, de Rousseau, de Dargens et du philosophe de Sans-souci, auxquels on peut joindre sans doute un long catalogue d'écrivains sortis de cette isle. En France, de graves magistrats, les parlemens eux-mêmes font retentir à l'envi les éloges de Julien l'apostat et de Dioclétien; les géomètres calculent, et ils prétendent avoir fixé l'époque où la religion doit être totalement anéantie. Le glaive trop efficace du ridicule est employé, non seulement contre l'Eglise catholique, mais ^{oo)} pour rendre méprisable ^{ooo)} et la révélation de Moïse et l'évangile de Jésus-christ. Mais si la religion catholique dépérit visiblement en France, malgré la protection du souverain qui l'aime, malgré le zèle de la famille royale qui la protège... dans un royaume où un clergé nombreux et opulent tient le premier rang; dans un royaume où elle est en quelque sorte identifiée avec les lois de la monarchie, avec les formes du gouvernement; doit-on craindre qu'elle fasse des progrès en Angleterre où elle ne trouvera jamais les mêmes appuis?" — Réflexions sur les lois pénales établies en Angleterre contre les catholiques romains. A Londres, 1764, page 5.

**) *Requête des fidèles à nosseigneurs les archevêques et évêques de l'assemblée du clergé.* in-8°. 14).

^{o)} *visiblement*: mot réécrit par l'auteur, après rature.

^{oo)} *contre l'Eglise catholique mais*: mots placés en interligne.

^{ooo)} *méprisable*: sic, au singulier.

^{oooo)}: sic.

sa recette et son topique souverain. Il étoit, en fait de moeurs, d'une réputation plus qu'équivoque; et la France entière savoit ce que penser de sa religion. On le connoissoit partout comme un homme d'intrigue et de cabale, l'ami des chefs des philosophes, impie lui-même et patron des économistes. Voyons le mettre la main à l'oeuvre du salut de l'état: le voici qui commence.

Une secte, séditieuse par principe, et remuante par instinct; dès sa naissance ennemie de la monarchie // p. 26 qu'elle faillit plus d'une fois de détruire, acharnée contre le culte catholique qu'elle détesta toujours jusqu'à la fureur; une secte sanguinaire, qui, deux siècles entiers, fit de la France un vaste théâtre de massacre et de carnage; imprégnée dans la plupart de ses partisans de la teinte sombre du caractère et de l'esprit de son auteur; une secte aussi rebelle envers ses maîtres qu'elle combattit en quatre batailles rangées, qu'envers l'Eglise qu'elle ne cessa jamais de calomnier et de déchirer, le calvinisme enfin, étoit depuis cent ans bannie ^o) de dessus le sol de la France ^{*)}. Un grand et religieux monarque jugea cette mesure extrême indispensable au soin de la

^{*)} Ce tableau n'est point chargé. Qu'on lise l'histoire de France de Daniel ¹⁵⁾; celle des guerres civiles en italien par Davila ¹⁶⁾; du calvinisme par Maimbourg ¹⁷⁾; des guerres des Pays-bas par Strada ou Bentivoglio ¹⁸⁾; des guerres de la religion en Suisse, et l'on verra que le calvinisme est *en principe* ennemi des formes monarchiques. On sait que les réfugiés, du fond de leur exil, se déchaînèrent avec autant de fureur que d'indélicence contre le gouvernement de leur patrie. Le fameux Bayle le leur reprocha comme un scandale donné à toute l'Europe qu'ils inondoient de leurs libelles.

^o) oubliant le masculin de : calvinisme, l'auteur accorde l'adjectif avec le féminin: secte.

¹⁴⁾ Si l'on en croit BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. 4, col. 327, le dominicain Bernard Lambert étoit l'auteur de cette : Requête, qui eut beaucoup de succès.

¹⁵⁾ Le jésuite Gabriel Daniel fit paraître en 1713 une *Histoire de France*. Cf. DE BACKER-SOMMERVOGEL, *op. cit.*, t. 2, col. 1795-1815.

¹⁶⁾ Enrico Davila est l'auteur d'une : *Historia delle guerre civili di Francia*, éditée à Venise en 1630. Nous n'avons pu comprendre si Le Sage s'étoit contenté de citer l'ouvrage d'après Barruel, ou bien s'il avait effectivement eu recours au livre de Davila.

¹⁷⁾ Le p. Louis Maimbourg (cf. DE BACKER-SOMMERVOGEL, *op. cit.*, t. 5, col. 343-356), fit paraître à Paris en 1682 une : *Histoire du Calvinisme*.

¹⁸⁾ Guido Bentivoglio, nonce apostolique en Flandres de 1607 à 1616, avant de l'être à Paris, puis de recevoir la pourpre, avait publié en 1633 à Cologne, sous le titre suivant: *Della guerra di Fiandra.*, l'ouvrage dont Le Sage parle ici. — Le p. Famiano Strada, jésuite (1572 † 1649) fit paraître en 1632 à Rome, en latin, un *De bello belgico*, qui fut traduit sous le titre de : *Histoire de la guerre de Flandre* (Paris, 1644). Cf. DE BACKER-SOMMERVOGEL, *op. cit.*, t. 7, col. 1605-1617.

tranquillité publique et à la sûreté du dépôt de l'ancienne foi. Ces rigueurs de Louis XIV envers les protestans ont prêté belle et ample matière aux clameurs des philosophes et de leurs échos. Pas la plus mince brochure marquée à leur coin qui ne se fit honneur d'une diatribe de quelques pages contre le despote. Son odieuse intolérance ravit à l'état qu'il avoit ruiné le seul moyen de recouvrer son opulence et sa splendeur. Jamais de salut pour la patrie que par le rappel dans son sein de ces enfans qu'elle en avoit si cruellement repoussés ^{o)} etc. etc. Un // p. 27 écrivain récent ^{*)} et d'autres avant lui ont soutenu, même en bonne politique, l'injustice de leurs plaintes et le mécompte de leurs calculs. Ainsi pensoient depuis long tems les vrais sages sur ce thème si rebattu des philosophes et des économistes. Hé bien ! pourtant ce trivial moyen des plus chétifs habitués des cafés de Paris, ce rappel des protestans étoit avec sa cour plénière tout le rare secret de l'archevêque Brienne. Il minute bien vite un édit, et voilà la tolérance civile proclamée ^{2o)}.

Lorsque la France étoit encore catholique, une voix puissante se seroit élevée de toutes parts contre une disposition qui, ramenant dans son sein une société inquiète, une foule d'hommes aigris et vindicatifs, exposoit l'empire au danger de revoir des maux ^{**)} dont le souvenir étoit récent, et dont le tems n'avoit peut-être pas encore entièrement effacé la trace. Le peuple n'a point sans doute le droit d'opposer la force, ni de se révolter contre une loi émanée de l'autorité légitime ; mais le public est maître de son opinion. Sous un // p. 28 gouvernement qui n'est pas tyrannique elle n'est point la matière des édits, et jamais une législation sage ne se permettra de la braver. Sans rebellion, la France pouvoit sur l'objet présent manifester la sienne. Il devoit être permis aux enfans de l'église de s'affliger de l'opprobre de leur mère ; et de ne pas dissimuler leur juste douleur en la voyant presque

^{o)} : *sic*.

^{1o)} *L'Histoire de l'Église* de l'ancien jésuite Antoine-Henri de Bérault-Bercastel parut à Paris, de 1778 à 1790, en vingt-quatre volumes in-12. Le Sage a plusieurs fois recours à cette *Histoire*. Sur cet auteur, cf. DE BACKER-SOMMERVOGEL, *op. cit.*, t. I^{er}, col. 1322, et le *Dictionnaire de biographie française*, t. 5, col. 1477.

^{2o)} L'édit est du 19 novembre 1787.

^{*)} *Histoire de l'Église*, par BÉRAULT-BERCASTEL, tome 23 ^{1o)}.

^{**)} Ces allarmes ne paroîtront pas vaines à qui connoît le caractère et le génie des François. S'il est un pays au monde où deux ou plusieurs religions ne sauroient vivre en paix, c'est sûrement celui-là. L'histoire de la révolution même le prouve. Pas un village où les partisans et les ennemis des jureurs aient pu se souffrir. Tous les efforts des pasteurs légitimes pouvoient à peine empêcher qu'on n'en vint aux mains. On déporta ceux-ci, et les autres n'y gagnèrent rien.

ravalée sur la ligne de son implacable ennemie... Le vrai zèle, le zèle de la charité tâche de ramener les errans dans le sentier de la vérité par la persuasion, le bon exemple et la patience; il n'allume point des bûchers pour forcer à croire. Mais le vrai zèle aussi, le zèle de la prudence, se tient en garde contre les artifices d'une secte astutieuse^{o)} et opiniâtre. Le mince et presque toujours trompeur espoir des conversions ne compense point à ses yeux le péril certain que les foibles ne se laissent prendre à l'appât des nouvelles doctrines, si favorables à l'orgueil de l'esprit, et à l'intérêt des penchans du coeur. L'édit de Brienne eut donc été pour une nation catholique, dans les circonstances où se trouvoit la France, et eu égard au caractère et au génie de ses habitans, un juste sujet d'alarmes. Nos loyaux ancêtres eussent repoussé jusqu'à l'indigne pensée de trafiquer, fut-ce au prix de l'or et de l'industrie, de la tranquillité de leurs foyers, de la sûreté, du respect et de l'honneur de leurs autels.//

P. 29 Mais l'indifférence sur tous les symboles, l'oubli de la divinité, l'incrédulité, l'athéisme étoient désormais la religion des Français. Ils virent sans se plaindre, dégrader et avilir l'ancien culte. Les augustes tuteurs des rois, les protecteurs zélés des privilèges, droits, coutumes et libertés de l'église gallicane n'étoient forts que contre les décrets du premier des pontifes. Ils accueillirent, ils enregistrèrent^{o)} la loi, sans se permettre la moindre de ces très humbles remontrances qui dans tant d'autres cas leur coutoit si peu. Voilà donc encore une fois le protestantisme devenu citoyen actif de par Brienne et la grand' chambre.

Si le royaume avoit hautement et énergiquement marqué son improbation pour l'édit; si les parlemens avoient renvoyé à l'archevêque Brienne le bill de 1787 en faveur de ses religionnaires, pense-t-on que deux ans après le côté gauche eut entrepris de *décatholiciser la France*; et que l'audacieux Mirabeau, en auroit intimé l'ordre aux membres d'un comité fameux, sous peine de n'être que de f... *gredins de législateurs*? Mais non, la nation garda le silence: et ce silence, selon la remarque d'un écrivain aussi judicieux qu'éloquent^{*)} apprit à la

*) *Instructions aux catholiques*. Liège, 1792.²¹⁾.

^{o)} : *sic*.

²¹⁾ Cette "*Instruction aux catholiques*, due à "un écrivain aussi judicieux qu'éloquent", et parue à Liège en 1792, ne figure dans aucun des répertoires consultés. Elle n'est pas l'oeuvre de Barruel, ni de Feller. Nous avons ensuite cherché, mais également sans succès, parmi les œuvres d'autres auteurs déjà cités par Le Sage: Bergier, Nonnotte, etc..., mais en vain. A. MARTIN, dans les : Anonymes (t. 4, 2^e part.) du *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, ne parle pas non plus de cette œuvre.

France qu'elle n'étoit plus catholique, et révéla à la philosophie le fatal secret de sa victoire. Elle mit à profit une si importante découverte. Deux ans après la révolution étoit en train pour marcher à pas de géant vers le terme où nous sommes.//

P. 30 Qu'on ne dise donc plus que c'est la révolution qui a éteint le christianisme en France et donné le dessus à l'athéisme et à l'impiété; mais plutôt ^{o)} que la révolution fut la suite et l'ouvrage de l'impiété et de l'athéisme. Elle n'a fait que manifester leur triomphe. L'infidélité étoit consommée au fond des coeurs; dans la plupart elle étoit publique. Le plus léger intérêt, la seule occasion devoit au plus tôt la rendre authentique et solennelle.

Dès les premiers jours de son règne, l'assemblée constituante avoit invité tous les cultes au nom des *droits de l'homme* à venir s'asseoir à l'ombre de cette merveilleuse constitution qu'elle annonçoit à la France comme le gage certain de son inaltérable bonheur. Sous les auspices des législateurs de l'univers et sans doute aussi de tous les siècles, l'enfant de Jacob ou d'Ismaël pouvoit sur la face entière du royaume très chrétien ériger sa synagogue ou sa mosquée. Le sol heureux de la liberté alloit devenir un vaste temple qui, comme le Panthéon de l'ancienne maîtresse du monde, ouvroit son sein aux dieux de tous les peuples. De ces principes sublimes de tolérance universelle on n'avoit pas encore conclu à la persécution de l'ancienne croyance. On osa même (et le côté gauche put l'écouter de sang froid), parler en sa faveur au milieu de l'assemblée: et lui proposer d'assurer par un décret le titre et les droits de religion nationale à celle de Charlemagne et de Clovis, à la // p. 31 religion qui sanctifioit déjà les Gaules, lorsque les Francs habitoient encore au-delà du Rhin les forêts de la Germanie. Mais comme *l'attachement sincère des représentans envers la religion romaine ne pouvoit être révoqué en doute et que d'ailleurs le respect profond qui lui est dû ne permettoit pas d'en faire l'objet de délibération*, l'auguste aréopage, le religieux côté gauche accueillit par la question préalable la requête de l'ancien culte; et, satisfait sans doute des graves raisons de l'assemblée, le frippon ou imbécille Dom Gerles, fit humblement sa coulpe à la tribune pour l'avoir présentée.

Cependant l'extinction du catholicisme étoit déjà résolue; et si l'assemblée du manège se sépara sans ajouter à la gloire de tant de hautes entreprises couronnées par le plus heureux succès, celle d'avoir

^{o)} : *plutôt*: mot placé en interligne.

solemnisé dans un décret rendu à une grande majorité, une franche apostasie au nom du peuple françois, ce ne fut pas parce que les cahiers de bailliage avoient chargé leurs députés aux états généraux de conserver et de maintenir les droits de la religion de l'état (on sait jusqu'à quel point ils se crurent liés par ces mandats), c'est que malgré sa corruption, le peuple ne lui parut pas encore assez mur pour une si éclatante démarche. Il falloit une convention pour l'inspirer à des républicains.//

P. 32 Les murmures qu'avoient fait naître l'insultant decret du 17 avril ²²⁾; la protestation publique *) que 300 membres de l'assemblée eurent le courage d'y opposer avertissoient de renoncer aux moyens de violence ouverte. Mais avec de l'adresse et de la ruse on pouvoit atteindre au même but. On arrêta donc d'employer cette ressource, et selon le mot d'un des plus fameux agens de cette cabale, Camus, de *changer la religion des François à l'insçu de ces François* même. La méthode étoit moins glorieuse et moins prompte; mais aussi plus facile et plus sûre.

Un des comités de l'assemblée étoit déjà chargé de démolir l'église de France, et se nommoit *ecclésiastique* à cause de la nature de ses fonctions, qu'il remplissoit avec le zèle qui en avoit mérité l'entrée à ceux qui le composoient. C'étoient la plupart des avocats et quelques curés bien démocratiques, bien ennemis de l'épiscopat et de tout le corps du clergé, les sans-culotes ^{o)} de la cléricature. Son président étoit Tartufe ^{oo)} Expilly curé breton, et son promoteur le dévôt Languinais, juriste de Rennes qui n'alloit point au spectacle ²³⁾. Les Jansénistes, jaloux de concourir au mérite et à la gloire d'une oeuvre qui ne manqueroit pas de consterner Rome et de chagriner le pape, se mirent de renfort au comité, en dirigèrent ou partagèrent les travaux. L'avocat // p. 33 Camus, son théologien et son oracle passoit même pour un fervent disciple du diacre de St Médard. Il ne fit qu'un signal,

^{o)} *culote*: exemple de mot que l'auteur écrit tantôt (et le plus souvent) avec un seul t, tantôt avec deux.

^{oo)} : *sic*.

*) La minorité assemblée aux Capucins.

²²⁾ Par le décret du 17 avril 1790, l'Assemblée nationale constituante retirait à l'Eglise l'administration de ses biens, et la confiait aux départements et aux districts.

²³⁾ Le Comité ecclésiastique fut créé le 20 août 1789, et quinze nouveaux membres vinrent rejoindre les premiers membres le 7 février 1790. Cf. *Archives parlementaires*, 1^{re} série, t. 8, p. 461, et t. 11, p. 488.

et voilà l'armée de Port-Royal en bataille. L'ancien cri de guerre, relâchement, réforme, primitive église, tems apostoliques et beaux jours du christianisme, enfin toute la vieille artillerie de la secte fut tirée de l'arsenal et dressée contre l'église gallicane. Il s'agissoit de la régénérer, de la reconstituer: le comité s'y tue, et la voilà bientôt reconstituée, régénérée. Mais ce n'est qu'une régénération, qu'une constitution civile. On a bouleversé^{o)} sa hierarchie, détruit ou transporté les limites de ses juridictions, créé ou supprimé les titres qui la confèrent, abjuré celle du souverain pontife, etc. etc. Mais ceci étoit visiblement du ressort du pouvoir politique. *La substance et les droits essentiels de l'Eglise sont l'arche sainte à laquelle la religieuse assemblée n'a pu ni voulu toucher* *).

Mais à peine ce code monstrueux du schisme et de l'hérésie étoit sorti de la forge du comité dit ecclésiastique, que dans une *exposition de principes* sur la vraie constitution de l'église et la nature de ses pouvoirs essentiels // p. 34 les évêques députés à l'assemblée démontrèrent clairement aux pasteurs et aux fidèles le vice et le poison de celle que venoient d'adopter les augustes du côté gauche. L'on vit sortir d'une multitude de plumes savantes une foule d'autres écrits aussi solides que lumineux, qui mettoient au grand jour et l'ignorante mauvaise foi du comité fabricant, et la différence qu'il y a en matière de religion entre l'avis d'un avocat et le suffrage d'un évêque; entre les arrêtés d'un comité et les décrets d'un concile; enfin entre le côté constituant et le tribunal suprême de l'église.

C'en étoit donc fait de cette oeuvre du philosophisme accolé au jansénisme son prédécesseur; cette constitution civile dont la fortune fut d'abord le plus doux espoir de ses tendres parens, alloit expirer à sa naissance, si l'on pouvoit mourir de confusion et d'ignominie; et si la main puissante qui s'étoit chargée de la pousser dans le monde, au défaut de raison en faveur de la pupille, n'eut fait sur le champ dresser les piques: moyens de persuasion dans lequel l'assemblée chercha plus d'une fois un supplément moins honnête qu'utile aux efforts de sa logique.

^{o)} : sic.

*) Instruction de l'avocat Chassey²⁴⁾ adoptée par l'assemblée. Elle fut répandue avec profusion dans les districts et les campagnes, où son style dévot fit prendre l'auteur pour un saint au moins constitutionnel. Un méchant procureur s'avisa dans mon district de faire imprimer un sermon de sa façon sur le même sujet. Le département fit les frais.

²⁴⁾ D'après A. ROBERT, *Dictionnaire des parlementaires*..., t. 2, p. 66, il faut orthographier: Chasset. Cf. également *Dictionnaire de Biographie française*, t. 8, col. 720-721.

C'étoit ou jamais le tems d'y recourir. Jamais l'argument des bayonnetes ^{o)} ne fut plus à propos. La fille chérie d'Expilly et de Camus, l'objet des douces complaisances du plus auguste sénat de l'univers étoit attaquée, honnie, vilipendée par plus de 60.000 prêtres. Ils la traitoient haute- // p. 35 ment de bâtarde ignoble et de faussaire impudente, ils eurent la présomptueuse confiance de se croire mieux instruits de la religion qu'une dizaine de curés et qu'un club d'avocats philosophes. Une telle témérité ne pouvoit pas rester sans vengeance: et l'appareil en fut terrible.

Arbitre des destinées de la patrie, héritier du pouvoir souverain dont ta perfidie sut dépouiller ton maître, audacieux conspirateur, Catilina Mirabeau, dicte tes ordres barbares, adresse aux départemens, ils sont tout prêts à t'obéir, adresse aux départemens ce peu de paroles: *Osez tout contre le clergé; vous serez soutenus **). Il n'en faut pas davantage: à ta voix des milliers de glaives vont être levés sur tes victimes. Ton oracle est pour elles l'arrêt de la proscription et de la mort.

Dioclétien Voidel, digne organe du vindicatif comité soi-disant ecclésiastique, viens, accours servir ses iniques vengeances. Montes ^{o)} à la tribune, et là, exhale contre les ministres fidèles à leur conscience et à leur Dieu, à l'église, toute ta fureur et toute ta rage. Ne crains point d'outrer tes calomnies: l'enfer est dans ton âme, il va t'inspirer l'atroce courage qui convient au défenseur de sa cause: tu ne rougiras point de leur excès. Tu parleras d'ailleurs à des hommes prêts à te couronner. Lis sur leurs visages; ton triomphe y est écrit d'avance.//

P. 36 Il a dit; et la conquête de l'opinion religieuse du clergé françois va s'opérer par la faim et la mort, au siècle, et dans l'empire de la tolérance. C'est la mesure douce et équitable qu'arrêtèrent à l'unanimité contre les amis de la religion de leurs pères, les représentans d'une nation chrétienne autrefois, et qui ose encore se dire humaine... Le fameux décret sur le serment est porté.

Déjà l'assemblée avoit envahi les possessions ecclésiastiques: les offrandes que la piété avoit déposées dans le sanctuaire pour le soutien de l'indigent et la subsistance de la famille sainte employée au mini-

*) Ce sont les termes même d'une lettre écrite par Mirabeau aux départemens au nom du Comité ²⁵⁾. L'abbé Maury la lui reprocha en pleine assemblée. Voyez son discours à la séance du 27 novembre 1790.

^{o)} : sic.

²⁵⁾ On se demande à quel titre, car Mirabeau ne faisait pas partie du Comité ecclésiastique.

stère du tabernacle, étoient passées sous la main de la nation. Le clergé de France n'étoit plus riche que du trésor de sa foi ; et l'assemblée venoit de jurer de l'en dépouiller.

Son arrêté fatal, son odieux décret ^o) et tyrannique décret souleva tout ce qui restoit encore dans le royaume de coeurs droits et d'âmes honnêtes. Proclamer la liberté absolue des cultes et des *opinions même religieuses* *) et venir ensuite violenter celle d'une classe nombreuse de citoyens paisibles dont tout le crime est la croyance de toute leur vie, la croyance de leurs ancêtres, naguères la seule croyance que reconnussent les lois de leur patrie ? une inconséquence si révoltante parut aux esprits que la passion n'avoit pas encore tout-à-fait aveuglés le comble de l'oppression et de l'injustice. La peine // p. 37 décernée par les législateurs contre les consciences indociles aux décisions suprêmes de leur comité, eut fait rougir le plus atroce des tyrans. C'étoit au prix de leur état et de la chétive aumône que depuis la dilapidation de leurs propriétés, les prêtres recevoient à la porte des districts qu'ils pouvoient avoir une religion de leur choix. Les peuples murmurèrent d'une disposition qui leur ravissoit des pasteurs investis et dignes de leur confiance. Ils demandoient quel étoit donc le crime que tant de rigueur punissoit en eux ? Les partisans même de la révolution trouvoient cet appareil de persécution dangereux ; et ne voyoient aucune nécessité au décret monstrueux qui en devenoit le prétexte et le signal.

Cependant le serment exigé partout ne se prêtoit presque nulle part²⁶), et les qualités morales de ceux qui s'y soumettoient faisoient aux yeux du public l'apologie du refus des autres. Des hommes reconnus pour la honte et le scandale du clergé, la lie et l'opprobre des cloîtres, voilà ce qui composa d'abord la classe des jureurs. L'ignorance et l'inconduite, voilà le signe qui les faisoit certainement discerner. Les plus grossiers ne pouvoient s'y méprendre. Le mécontentement étoit général dans plusieurs départemens. Alors Mirabeau lui-même trembla pour son ouvrage et craignit que *le serment des prêtres ne devint le tombeau de la révolution*. Mais l'assemblée se trouvoit engagée : il étoit de sa // p. 38 gloire de ne pas reculer. Elle est résolue de tout pousser à l'extrême... Il faut lire dans l'historien de cette persécution cruelle qui

*) Déclaration des droits de l'homme. Art. 10.

^o) *décret*: mot rayé par l'auteur.

²⁶) Cette affirmation massive de Le Sage aurait besoin d'être considérablement nuancée...

s'est terminée aux massacres des 2 et 3 septembre 1791²⁷⁾ et enfin à la déportation, les excès de fureur et de rage où s'emportèrent alors contre le clergé fidèle, et les départemens et les districts, les clubs et ces innombrables scélérats que l'assemblée tenoit à sa solde jusque dans la moindre commune pour l'exécution de ses desseins et l'exercice de ses terribles vengeances. Les brochures les plus calomnieuses et les plus incendiaires se multiplièrent, et se répandoient officiellement et avec une extrême profusion pour seconder les gens à piques. Les insermentés devinrent des conspirateurs coupables, des ennemis du peuple et de son bonheur, des bêtes féroces, des animaux nuisibles qu'il faillait^{o)} se hâter d'exterminer; et, ce qui dit plus que tout cela, des aristocrates abominables.

Les déclamations furibondes des intrus qui la plupart se voyoient abandonnés, allumèrent la rage des clubs contre les simples fidèles même. Les pasteurs légitimes étoient la plupart en fuite; les prisons s'en remplissoient; partout on les rassasioit d'outrages. C'étoit se déclarer leur complice que de paroître seulement s'attendrir sur leur sort. D'une autre part des hordes de brigands en uniforme tomboient sur les vilages, et traînoient à l'office constitutionnel les habitans effrayés à la vue // p. 39 des bayonnettes. De mauvais traitemens, des pillages, des amendes, la prison même, voilà la peine du refus et de la résistance. Ainsi l'on s'efforçoit de greffer l'église nouvelle sur l'ancien trône de l'église catholique, et d'accréditer par la violence cette société dont la faveur devoit être de si courte durée. En 1790, la constituante lui donna l'être; sa mince fortune fut le terme et presque l'écueil du formidable pouvoir du *côté gauche*. A peine se soutenait-elle à l'appui de cent et cent mille bayonnettes. L'indifférence seule de la *législative* la mit aux abois; un souffle^{o)} de la *convention* la réduisit en poudre, sans que les intrus qui, par intérêt s'en firent les apôtres, aient seulement songé, au moins par honneur, à s'en rendre les martyrs. La plupart sont tombés devant les autels de la *Raison*: et la constitutionnelle n'a pas vu l'âge si court que lui promettoit son horoscope *).

Ainsi s'est dissipé ce vain phantôme d'église qu'on jugea bon de faire subsister aussi long tems que celui de la monarchie. A l'aurore

*) Au mois de février 1791, Barruel lui octroyait quatre ans de vie. *Journal ecclésiastique*. Elle n'en a pas vécu trois.

o) : sic.

²⁷⁾ Il faut certainement lire: 1792. — L'ouvrage auquel Le Sage se réfère ici, est certainement l'*Histoire de la persécution du clergé en 1793 à Paris*, de Barruel. Sur la diffusion très rapide de cet ouvrage cf. B. PLONGERON, *Conscience religieuse en révolution*, pp.59-62.

de la république, l'un et l'autre ont disparu comme un vain songe. La convention en poursuit jusqu'au nom, jusqu'au seul souvenir. Ainsi la France moderne abjura jusqu'à l'ombre même de l'ancienne religion, et outrage hautement // p. 40 dans ses lois le nom sacré que le reste de l'Europe adore. Elle s'est rayée du nombre des nations chrétiennes; dans la fureur de son délire impie, elle insulte la foi et blasphème le législateur et le symbole.

Peuple aveugle, hélas! parce que tu fus coupable, tes crimes ont amené ton infidélité, et ton apostasie n'en a pas comblé l'affreuse mesure! Ces nouveaux forfaits que le Ciel te laisse sans cesse accumuler sont les degrés mais non le terme de sa terrible vengeance. Ils sont une utile leçon que dans sa lente justice sa miséricorde donne à la terre. Spectacle de terreur et d'effroi pour la race humaine, ta situation présente est une voix dant le son menaçant intelligible à tous les yeux, retentit dans tous les coeurs, et crie plus fortement encore que ce fameux impie de la fable: *instruits par mon châtement, apprenez, ô mortels, à être justes et à ne pas blasphémer...* *) O France, ô nation douce et aimable tandis que tu fus chrétienne, qu'es tu devenue en cessant de l'être! un peuple de tigres et d'antropophages ^o) **). Les meurtres et le sang sont tes spectacles; la coupe d'Atrée est pour toi celle des voluptés. Tes banquets horribles ont réalisé ces exécrables festins dont la poésie ose à peine attribuer à ses tems fabuleux l'abominable image, // p. 41 avilie, plongée dans un abime de corruption, de crimes et de malheurs; en proie à tous les fléaux; objet d'horreur pour l'humanité entière, dont l'excès de tes attentats t'ont fait l'ennemie, ignores-tu donc que l'irréligion seule t'a précipitée dans ce goufre ^o) sans fond d'opprobre et de calamités? Ouvre les yeux, hélas s'il en est tems encore: cherches ^o) la cause de tes frénétiques transports, de ton cruel et déplorable délire. Vois, contemple tes maux; remonte à la source fatale d'où jaillit le torrent qui t'entraîne... L'impiété fit ta perte; la religion seule peut te sauver. O ma patrie reviens à elle; reviens sous son ombre salulaire, là seulement est le repos et le bonheur ^o). Tout grands, tout désespérés que soient tes maux, reviens, sa main

*) Enéide, livre 6 ²⁸).

**) Voltaire nommoit déjà les François de singes-tigres. La Révolution à laquelle ses écrits ont eu tant de part, a au moins vérifié cette dénomination odieuse. (Ceci fut écrit sous Robespierre).

^o) : *sic*.

²⁸) Au livre VI de l'Eneide, Virgile met le vers suivant dans la bouche de Phlégyas: *Discite justitiam moniti et non temnere divos*.

est puissante, sa main peut les guérir. Ses maximes peuvent te consoler, ses vertus te purifier, et effacer jusqu'à la honte de tes forfaits.

Au moins elle sera, ô France, cette religion divine, ta ressource, et le thrésor de tes injustes victimes. Nous nous jetterons, nous reposerons dans son sein. Elle essuyera nos larmes; elle versera dans nos âmes le baume précieux de ses célestes consolations. Enfans soumis et dociles, nous céderons à sa voix qui nous crie de te pardonner et d'oublier tes injustes rigueurs.// p. 42 Elle fera davantage encore. Elle nous présentera son salutaire flambeau; et, éclairés de sa lumière, nous ne verrons en toi que l'instrument précieux d'une épreuve méritoire, ou la verge paternelle de notre pénitence. Nous la baisérons avec amour et te bénirons, courbés sous les coups dont tu nous frappes. Comme ses sentimens seront dans nos coeurs, notre bouche parlera son langage. Nous adresserons sans cesse nos prières et nos ardentes supplications au Seigneur afin qu'il retire de dessus toi le bras de sa vengeance. Jamais nous ne cesserons de solliciter et d'espérer ton retour dans la voie de la justice, du bonheur et de la vertu.

A l'abbaye d'Everbode en Brabant, le 8 juin 1794.

Rue de l'Université, 123.
75007 — Paris.

X. Lavagne d'ORTIGUE.